



CCNT du 31 Octobre 1951

Lundi 15 octobre 2012 : Un coup de semonce à la FEHAP !

Le lundi 15 octobre 2012, les salariés des établissements sanitaires sociaux et médico-sociaux appliquant la CCNT51 ont adressé un sévère avertissement à la Fédération patronale FEHAP. Des milliers de salariés ont montré toute leur détermination en n'hésitant pas à recourir à la grève à l'appel des organisations syndicales, et particulièrement de Force Ouvrière, malgré les nombreuses assignations et réquisitions.

Les manifestations ont été nombreuses partout en France, et fortement suivies : 120 à Rennes, 600 à Angers, 300 à Strasbourg, 300 à St Denis de la Réunion, 200 à La Rochelle, 300 à Metz, 2000 à Nantes, 400 au Puy en Velay, 200 à Aix en Provence, 250 à Paris...

Le nombre de grévistes s'élevait à 500 au CH St Joseph-St Luc de Lyon, à 75% du personnel au CH de Montceau les Mines, 60% à l'Hôtel-Dieu de Pont l'Abbé, 80% au CMRF d'Albi, à l'Hôpital de l'Arbresle (69), mobilisation historique avec plus de 50% du personnel en grève : IDE, sagefemmes, AS, ASH, secrétaires, services techniques + 100% des médecins à l'appel du SNMH-FO, 80% des agents étaient en grève à l'EHPAD de Pézilla la Rivière (66) et ont dû être réquisitionnés, ...

Les hôpitaux psychiatriques Bon Sauveur, St Jean de Dieu, Ste Marie ont été bloqués par les grévistes, des services ont dû être fermés...

Le Ministère de la Santé « se déclare favorable à la reprise des négociations dans un cadre permettant aux parties prenantes de se remettre autour de la table ».

Pour FO, le préalable, c'est le retrait de la recommandation et de la dénonciation, conditions indispensables au retour à une véritable négociation en Commission Mixte Paritaire, sous l'arbitrage du Ministère.

FO appelle l'ensemble de ses structures syndicales à maintenir la pression partout, à tenir des assemblées générales dans les établissements dans les prochains jours afin de confirmer les revendications et de maintenir le rapport de force.

La FEHAP doit entendre le coup de semonce que lui ont adressé les milliers de grévistes, en répondant favorablement aux revendications des salariés, qui sont aujourd'hui en légitime défense face à cette dénonciation que la FEHAP a délibérément initiée.

Cette attaque portée contre les salariés couverts par la CCNT du 31/10/51 s'inscrit pleinement dans les mesures d'austérité que l'on cherche à nous imposer dans le cadre de la réduction des déficits publics.

Les personnels ont clairement démontré leur refus de remise en cause voire de destruction de leurs droits et garanties collectives et de l'austérité.

Ils se sont massivement regroupés sur leurs revendications :

- **Retrait de la dénonciation !**
- **Non-agrément et retrait de la recommandation patronale !**
- **Pour le maintien et l'amélioration de la CCNT51 !**

Paris, le 17 octobre 2012

FO SANTE PRIVEE
153,155, Rue de Rome
75017 PARIS
Tel : 01 44 01 06 10

FO ACTION SOCIALE
7, Passage Tenaille
75014 PARIS
Tel : 01 40 52 85 80